

## Les Amériques en mars 2001

La fin du Zapatour et la crise économique et politique en Argentine font les principales nouvelles du mois. En attendant l'évènement majeur de Québec, d'ici moins de trois semaines, et la publication d'une chronique spéciale sur le Forum des peuples et le Sommet des Amériques, quelques évènements à signaler toutefois.

### ALÉNA

#### o Mexique

Les Zapatistes sont arrivés à Mexico, à la mi-mars, où ils ont rejoint plus de 100 000 sympathisants réunis pour l'occasion. Vingt-trois commandants et le sous-commandant Marcos, ainsi que de nombreux travailleurs des droits humains et des observateurs nationaux et internationaux ont formé la délégation qui a parcouru le Mexique depuis San Cristobal à partir de la fin février. Jusqu'à ce qu'ils obtiennent un droit d'intervention au Congrès, qui leur a été accordé aux derniers jours de mars après moult péripéties et désaccords politiques à la chambre des représentants, les Zapatistes ont logé dans les installations de l'École nationale d'anthropologie et d'histoire (ENAH). Les représentants de l'EZLN et du Congrès national indien ont finalement pu plaider leur cause le 28 mars, soit la reconnaissance constitutionnelle des peuples indiens et leur droit à l'autonomie et l'autodétermination. Étaient présents les membres des différentes commissions de la chambre des députés, une partie des gouverneurs et des congressistes des 31 États, le chef du gouvernement de la capitale et des membres de l'assemblée législative du District fédéral. Marcos et les représentants du pouvoir exécutif ont marqué par leur absence. Les congressistes ont maintenant jusqu'à la fin avril pour délibérer et décider du sort du projet de loi sur la culture et les droits indiens qui découle des Accords de San Andrés de 1996.

Pendant ce temps-là, le Président Fox a annoncé la libération de prisonniers politiques liés aux Zapatistes, le démantèlement de deux bases militaires supplémentaires au Chiapas (Guadalupe Tepeyac et Río Euseba) et leur reconversion en "centres d'attention aux communautés indiennes", tout en faisant savoir au sous-commandant Marcos qu'il était prêt à le rencontrer à tout moment, en présence de Luis H. Alvarez, le Commissionnaire pour la paix, avant son retour vers ses quartiers au Chiapas. Par ailleurs, le curieux de l'affaire est que les membres du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, défait aux élections de juillet) n'ont pratiquement pas dit mot durant le séjour des Zapatistes à Mexico. Ce sont plutôt les différents représentants du Parti d'action nationale (PAN, au pouvoir) qui ont montré au grand jour leurs divisions sur la réforme constitutionnelle qu'un tel projet de loi amènerait. Par calcul politique sans doute, la stratégie du PRI est de laisser au PAN la responsabilité d'un éventuel échec sur l'initiative. L'affaire n'est pas close et met vraisemblablement en question la légitimité interne du Président comme sa crédibilité auprès de l'opinion publique nationale et internationale. Dans tous les cas et quoi qu'il advienne du projet de loi, Vicente Fox aura du moins réussi à se montrer sous le jour avantageux des nouveaux démocrates, et à se dissocier du processus législatif, aux mains du PRI qui domine encore le Congrès, qui permettra ou non la ratification du projet de loi.

Questions économiques et commerciales maintenant, à la mi-mars, le Secrétariat de l'Économie du Mexique a annoncé la création d'un bureau de coordination pour la promotion du commerce extérieur et de l'investissement étranger, avec à sa tête Eduardo Solís. Le nouveau bureau vise la diversification du commerce extérieur du pays et l'incorporation de petites et moyennes entreprises au secteur exportateur. Le Mexique destine effectivement plus de 88,7 % de ses exportations au marché américain (dont les États de la Californie, Texas, New York et Illinois) et près de 85 % de ses entreprises exportatrices sont concentrées dans une dizaine d'États du nord. Autre nouvelle commerciale, l'Accord de libre-échange entre le Mexique et les pays du Triangle du nord (Guatemala, Honduras, El Salvador) est entré en vigueur à la mi-mars. Seul le Honduras doit maintenant soumettre le traité à ratification d'ici le 15 avril

prochain. Selon des chiffres de la Banque nationale de commerce extérieur (Bancomext), en l'an 2000 les exportations du Mexique en direction de ces trois pays ont totalisé les 908,2 millions de \$ É.U. et les importations, moins de 112,2 millions. L'Accord viendra vraisemblablement réduire cet écart commercial et faciliter les exportations centro-américaines, essentiellement agricoles et textiles, vers le marché mexicain, lequel constitue plus de 80 % de la population couverte dans la nouvelle zone de libre-échange (de 120 millions d'habitants).

En l'an 2000, le Mexique a reçu plus de 13,2 milliards de \$ É.U. en investissement directs étrangers, ce qui constitue une augmentation de 13,8 % depuis 1999. Plus des deux tiers des capitaux ont été d'origine états-unienne (9 milliards) ; l'Espagne (1,57 milliards), la Hollande 979 millions) et le Canada (497 millions) constituant les principaux investisseurs au pays après les É.U. Près des deux tiers des capitaux se sont dirigés vers le secteur de l'industrie manufacturière. Viennent ensuite les métaux, machineries et équipements, les produits chimiques et le plastique. Pour l'an 2000, les indicateurs économiques au Mexique ont enregistré d'excellents résultats, le taux de croissance économique s'étant maintenu dans les 6,9 %, et la croissance des exportations, selon des chiffres de la Banque nationale du commerce, ayant atteint les 15 %.

### o Canada

La dispute récurrente sur le bois d'œuvre a repris, l'industrie états-unienne menaçant de poursuivre le Canada sous le chapitre des droits anti-dumpings et des mesures compensatoires. Le dernier traité signé en 1996 entre le Canada et les États-Unis limitant les exportations canadiennes de bois d'œuvre a expiré au 31 mars. Le Canada exporte pour près de 10 milliards de \$ É.U. en bois d'œuvre vers le marché états-unien. Il s'agira de la quatrième poursuite intentée par les États-Unis contre le Canada, au sein de tribunaux indépendants, sur un dossier décidément non résolu qui dure depuis les années de la Grande dépression aux États-Unis. L'industrie du bois d'œuvre aux États-Unis allègue principalement le fait que les faibles coûts perçus par les provinces canadiennes sur la coupe de bois ainsi que les restrictions imposées sur le bois non traité constituent des subsides illégaux au secteur du bois d'œuvre canadien. Jusqu'à maintenant, les poursuites intentées se sont toutes soldées par la négative. La nouvelle poursuite amenée par l'industrie du bois d'œuvre américaine sera déposée auprès du Département du Commerce dès le 2 avril. La saga du bois d'œuvre est donc bien relancée, et tout indique que l'administration Bush va chercher à bousculer le Canada et faire de nombreuses concessions aux lobbies protectionnistes en échange de l'appui du Congrès à la Trade Promotion Authority qu'elle réclame pour rétablir l'autorité des États-Unis dans les négociations commerciales internationales. À titre préventif, le ministre du Commerce international, P. Pettigrew, a décidé, le 29 mars, d'instaurer un système de permis d'exportation pour toutes les exportations de bois d'œuvre résineux du Canada vers les États-Unis. Il s'agit par là pour le ministère de disposer d'une banque de données complète sur les compagnies, le volume et le lieu d'origine des exportations et de répondre ainsi plus efficacement aux poursuites et allégations américaines. On verra bien puisque les négociations vont reprendre entre les deux pays. Entre temps, le Comité d'arbitrage établi en vertu de l'accord sur le bois d'œuvre vient de donner raison au Canada le 30 mars, en statuant que les États-Unis avaient contrevenu à l'accord en reclassant unilatéralement les bois-d'œuvre encochés et les colombages percés. Alors que le Sommet de Québec approche rapidement, le Canada vient de nouveau de rater l'occasion de se démarquer des États-Unis. Déjà lorsque le président du Mexique Vincente Fox, puis son ministre des Affaires étrangères, Jorge Castaneda, avaient proposé de mettre en place dans les Amériques des institutions inspirées des institutions européennes, le Canada, en écho aux États-Unis, avait cavalièrement adressé une fin de non recevoir à une telle idée. Une réaction qui tomba d'autant plus mal à propos que, d'une part, le Canada entend jouer un rôle important dans la création des futures institutions, voire leur insuffler une dose de valeurs canadiennes, et que, d'autre part, pays hôte du Sommet, il voudrait continuer à jouer un rôle actif dans le processus de négociation même si le dossier va sans doute lui échapper de plus en plus.

Manifestement, entre le Canada et les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, le courant ne passe pas, à commencer avec le Mexique, un partenaire pourtant qualifié de stratégique par Ottawa. Après la décision du président Bush de dénoncer le protocole de Kyoto, le Canada avait là une belle occasion de se démarquer des États-Unis dans un domaine auquel Ottawa dit accorder la plus haute des priorités.

Las ! Loin d'en être ainsi, le gouvernement a préféré se rallier aux vues américaines, avec le résultat que la conférence des ministres de l'Environnement des Amériques s'est terminée vendredi 30 mars à Montréal dans la plus grande des confusions. Plus grave : la déclaration finale préparée par le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, fut rejetée par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui, à la quasi-unanimité, ont adopté une autre "Déclaration de Montréal" exigeant le respect des engagements souscrits de la part des États-Unis et du Canada. Après ce fiasco, le Canada va-t-il se racheter à la conférence des ministres des Finances des Amériques qui s'amorce à Toronto lundi 2 avril? Le 12 mars dernier, l'Organe d'appel de l'OMC a confirmé les conclusions du rapport final du groupe spécial sur la décision de la France d'interdire les importations d'amiante. Le Canada en avait appelé de ce rapport le 23 octobre 2000. L'Organe d'appel reconnaît donc la possibilité pour un pays membre d'adopter des mesures destinées à protéger la santé.

Le 14 mars, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a rendu publique la position officielle du Canada dans les négociations à venir sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). L'OMC reconnaît formellement le droit des gouvernements de réglementer les secteurs publics et privés à des fins d'intérêt public, celui d'ouvrir les marchés au rythme et selon des modalités qui leurs conviennent, exclut les services fournis dans le cadre de l'exercice de l'autorité publique, et octroie certains privilèges aux pays en développement. C'est à l'intérieur de ce cadre général, et tout en cherchant à obtenir un meilleur accès aux marchés internationaux des services, que le Canada a défini sa position. Le gouvernement s'engage notamment à préserver son droit d'établir des règlements, des subventions, des pratiques administratives et autres mesures dans de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, de l'enseignement public et de la sécurité sociale. Il entend également préserver son droit de promouvoir la diversité culturelle et d'établir ses propres objectifs en matière de politique culturelle. Il s'agit bien entendu de positions de principe. Reste à voir ce qu'il en adviendra aux tables de négociation, surtout quand on sait que trois emplois sur quatre sont reliés aux services au Canada et que ce secteur est un secteur porteur, avec en locomotive l'économie du savoir, de l'information et des communications.

## o États-Unis

Aux États-Unis, les perspectives économiques ne sont pas très bonnes et l'on s'attend à ce que le premier trimestre de l'an 2001 soit, sinon faiblement négatif, du moins proche de zéro sur le plan de la croissance. Pendant que la nervosité croît quant aux risques qu'un ralentissement économique ne vienne frapper trop fort l'économie états-unienne, la Banque du Canada semble suivre le pas et a procédé aux premiers jours de mars à une seconde diminution de son taux directeur depuis le début de l'an, de près d'un demi-point. Aux États-Unis, la Fed a déjà diminué à trois reprises le taux directeur depuis janvier dernier, pour un total de 1,5 points. Le taux directeur actuellement en vigueur au Canada porte donc maintenant dans les 5,25 %, les grandes banques canadiennes consentant un taux d'intérêt de 6,75 % à leurs meilleurs clients. Au dernier trimestre de 2000, l'économie canadienne a enregistré un faible 2,6 % de croissance, tandis que les exportations n'ont augmenté que de 1,6 % par rapport aux résultats enregistrés au trimestre précédent. Enfin, au mois de janvier, le produit intérieur brut (PIB) au Canada a augmenté de 0,3 %, soit autant qu'en décembre, et ce, malgré la faiblesse des secteurs de l'électronique et de la production automobile. Selon des chiffres du Département du Commerce, en l'an 2000, le déficit commercial des États-Unis a battu un nouveau record de 435 milliards de \$ É.U., ce qui constitue une hausse de près d'un tiers en comparaison de 1999. Le déficit est surtout concentré dans la balance des biens, les importations non-pétrolières comptant pour plus de trois-quarts de la hausse. Durant la même année, les exportations des États-Unis ont particulièrement augmenté (de plus de 89 milliards) dans les secteurs des biens d'équipement, les biens industriels non-agricoles, les produits de consommation et les produits agricoles. La balance commerciale demeure excédentaire dans le secteur des services, pour plus de 81 milliards de \$ É.U. La balance des capitaux montre que les avoirs états-unien à l'étranger ont augmenté de 553 milliards de \$ É.U. en 2000, tandis que les avoirs étrangers aux États-Unis ont augmenté de 952, 5 milliards de \$ des É.U. par rapport à 1999.

Le Bureau du Représentant au Commerce, Robert Zoellick, vient de rendre public son rapport annuel sur les barrières au commerce, 2001 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers

([http://www.ustr.gov/html/2001\\_contents.html](http://www.ustr.gov/html/2001_contents.html)). Bien que son économie soit considérée comme très ouverte, le Canada y est néanmoins ciblé pour les restrictions qu'il impose aux exportations américaines de produits agricoles (lufs, produits laitiers, volailles produits horticoles, céréales, vins et spiritueux, etc), pour ses réglementations et ses institutions réglementaires (Conseil canadien du blé, CRTC, services de télécommunications de base, services d'ingénierie, transport, énergie, publications etc.), pour les entraves qu'imposent Investissement Canada à l'investissement étranger, pour ses politiques publiques d'achat, et pour ses pratiques dans le domaine de la propriété intellectuelle (brevets, recherche & développement, etc.).

Après la crise du secteur électrique en Californie, les États-Unis et le Mexique sont convenus de négocier un accord afin de faciliter la coopération bilatérale en matière d'énergie électrique, gaz et dérivés de pétrole. L'accord pourrait être signé avant la fin du mandat Bush et sera possiblement incorporé à l'ALÉNA si le Canada se joint aux négociations. Le point délicat d'une telle négociation concerne le fait que l'ALÉNA respecte la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, une clause particulièrement recherchée par le Mexique qui résistait à ce que le secteur pétrolier, emblème national depuis sa nationalisation en 1938, ne soit inclus à l'accord de libre-échange. La réouverture d'une telle clause promet d'animer davantage les débats actuels sur une possible privatisation de Petroleo de Mexico (Pemex), une initiative de la nouvelle administration Fox.

## Mercosur

En **Argentine**, la situation ne s'apaise guère et le gouvernement De la Rúa en est à son deuxième remaniement ministériel en l'espace de cinq mois. Aux premiers jours de mars, la Président Fernando de la Rúa en Argentine a désigné le Ministre de la Défense Ricardo Lopez Murphy comme nouveau Ministre de l'Économie ; il succède à Luis Machinea qui venait de remettre sa démission. Lopez Murphy détient un doctorat en économie de l'Université de Chicago et compte parmi les libéraux les plus à droites du régime De la Rúa. Les jours de gloire de M. Murphy ont été courts, puisqu'il a été invité à remettre sa démission moins de deux semaines après sa nomination, le nouveau ministre ayant dès son entrée en fonction annoncé son intention de procéder à des coupures budgétaires drastiques dans le système des allocations familiales et des pensions de vieillesse, ainsi que dans le secteur de l'éducation publique. À l'annonce de ces nouvelles réformes, les ministres de l'Intérieur, de l'Éducation et du développement social, ont immédiatement renoncé à leurs postes, tandis que les grandes centrales syndicales et les organisations étudiantes ont annoncé la convocation d'une grève générale imminente. Murphy a été prié d'abandonner son portefeuille dans la troisième semaine de mars, et a été rapidement remplacé par Domingo Cavallo, toujours très populaire pour avoir sorti il y a dix ans l'Argentine de l'hyperinflation grâce à la loi qui instaurait la stricte parité entre le peso et le dollar, lequel promet à son tour de procéder à des réductions de taxes et impôts et à des réglementations additionnelles pour relancer l'économie argentine en récession depuis deux ans. Aux derniers jours de mars, le Congrès a accepté d'accorder au président les pouvoirs spéciaux demandés pour relever l'économie argentine de son marasme.

Le Président du **Brésil**, Fernando Cardoso et le Président des États-Unis, George Bush, se sont rencontrés aux derniers jours de mars à Washington pour discuter entre autres du processus d'intégration hémisphérique et des raisons pour lesquelles le Brésil tente d'étendre la période des négociations et de repousser la mise en vigueur de l'Accord. Le Brésil souhaiterait notamment que la date d'entrée en vigueur de l'accord soit reportée à un an après la fin des négociations, ce qui modifierait l'accord initial prévoyant 2005 comme date butoir, et défend aussi explicitement le fait que les négociations ne devraient avoir lieu que lorsque le Président Bush aura obtenu l'autorité de la "voie rapide". De l'autre côté, les États-Unis aimeraient que la date de ratification de l'Accord soit ramenée en 2003.

Les autorités brésiliennes ont, dans leur lettre d'intention datée du 14 mars 2001, demandé l'appui financier du FMI conformément à l'accord de confirmation triennal approuvé par le Fonds le 2 décembre 1998. Cet accord prévoyait des droits de tirage pour un montant de 16,5 milliards de \$ É.-U. Ayant obtenu le 28 mars dernier le satisfecit du Fonds pour le suivi de son programme économique, le Brésil

s'est ainsi vu autorisé à utiliser son droit de tirage, si besoin est, pour un montant de 275 millions de \$ É.-U., ce qui s'ajoute aux 2,1 milliards \$ É.-U. de l'année dernière encore disponibles. À la différence de l'Argentine, qui s'enlise dans la récession, la situation économique du Brésil continue de s'améliorer rapidement. Le PIB a augmenté l'année dernière de 4,2 %, contre 0,9 % l'année précédente, et le PIB/h de 2,6 %. Le taux de chômage reste élevé mais stable, 7,5 %. L'Indice des prix à la consommation a augmenté de 6 %, près de trois points de moins que l'année précédente. Les investissements ont augmenté de 5 % l'année dernière et les entrées de capitaux au titre de l'investissement direct se sont élevées à plus de 30 milliards de \$ É.-U. en 2000, un montant record comme en 1999. Le déficit courant s'élève, en pourcentage du PIB, à 4,2 %, contre 4,7 % en 1999 et la dette extérieure totale est passée, en pourcentage du PIB, de 45,6 % à 40 %. Le déficit public est passé, de 1999 à 2000, de 10 % du PIB à 4,6 %, et le solde primaire affiche un excédent de 3,5 % du PIB. Pour être bons, ces résultats sont cependant un peu en deçà des attentes. Autre problème : le salaire réel continue de baisser selon la CEPALC. L'indice après avoir atteint un niveau de 110,8 par rapport à 1995 en 1998, a chuté à 105,9 en 1999, puis de nouveau en 2000, pour se s'établir à 104,5. Quand au real, il est quelque peu malmémé ces temps-ci sur les marchés monétaires.

Au **Paraguay**, trois différents ministres de l'administration Luis Gonzalez Macchi ont remis leur démission aux premiers jours de mars. Les ministres de l'Industrie et du Commerce, de la Justice et du Travail, et de la Planification, tous membres du Parti social-démocrate Encuentro Nacional, ont ainsi protesté contre les scandales de fraude, falsification et violations des droits humains impliquant des hauts fonctionnaires proches le Président. Maintenant que le Parti Encuentro nacional s'est retiré de la coalition et que le Parti Libéral n'en fait plus partie depuis février dernier, le gouvernement au pouvoir depuis mars 1999 n'inclut que des membres de son propre parti, le Parti Colorado.

**Uruguay.** Le FMI a complété à la fin février le premier examen du programme économique mis en luvre par l'Uruguay prévu dans le cadre de l'accord de confirmation du 31 mai 2000. L'accord, d'une durée de 22 mois, octroyait à l'Uruguay un crédit à titre préventif de l'ordre de 193 millions de \$ É.-U. L'Uruguay ayant reçu le satisfecit des autorités du Fonds, se voit ainsi autorisé à tirer sur la seconde tranche de crédit, soit environ 95 millions de \$ É.-U.. Malmené par la dévaluation du real, le pays continue de traverser une situation économique difficile. L'année dernière, le PIB a de nouveau reculé, de -1 % (1999 : -3,2 %), alors que les autorités tablaient sur une croissance de 2 % et de 4 % pour l'année 2001. Le PIB/h a diminué de -1,7 % en 2000 (-3,9 % en 1999) et le taux de chômage urbain est passé de 11,3 % en 1999 à 13,4 % en 2000. Les investissements ont reculé pour une seconde année consécutive, -7,3 % en 1999 et -9 % en 2000, et les prix à la consommation ont légèrement augmenté, pour passer de 4,2 % à 5,8 % selon les données de la CEPALC. En raison des difficultés économiques, le déficit public a atteint 4 % du PIB l'année dernière (-3,5 % en 1999), alors qu'il aurait dû s'établir à 1,8 % selon les termes de l'entente avec le FMI. Quant à la balance commerciale, elle s'est de nouveau dégradée l'année dernière, le déficit commercial atteignant 900 millions de \$ É.-U., contre 870 millions en 1999.

## Brèves hémisphériques

o La troisième ronde des négociations entre le **Chili** et les États-Unis en vue d'un accord de libre-échange, ce qui permettrait au Chili d'accéder à l'ALÉNA s'est tenue dans la dernière semaine de mars. Entre temps, le gouvernement Bush a demandé au Congrès de lui accorder la Trade Promotion Authority, "autorité pour la promotion du commerce", une nouvelle manière de qualifier la décision trop débattue "voie rapide". Les Chiliens ont été un peu déçus par une telle annonce, mais en autant qu'une telle initiative facilite la signature d'un accord, ils ne s'y opposent pas. Les thèmes litigieux sur lesquels les négociations pourraient buter concernent principalement les clauses environnementales et sociales pour lesquelles les négociateurs chiliens ne souhaitent pas que des mécanismes de sanctions commerciales soient annexés. Les négociateurs espèrent que le texte préliminaire de l'accord sera finalisé à l'issue de cette troisième rencontre, ce qui préparera la visite officielle des autorités chiliennes à Washington quelques jours avant le Sommet des Amériques à Québec.

o Le gouvernement colombien a mis en circulation aux premiers jours de mars une série de bons publics pour un total de 1 300 millions de \$ des É.U. Les bons ont reçu la garantie du Comité exécutif de la Banque mondiale, ce qui améliore leur crédibilité auprès des investisseurs internationaux. La Banque mondiale a par ailleurs consenti un prêt de 35,4 millions de \$ des É.U. à la **Colombie** à la dernière semaine de mars. Les fonds seront principalement alloués à la captation fiscale et à la gestion des dépenses publiques.

o En **Guyane** (anglaise), l'entrée en fonction du nouveau président élu lors des élections de la fin mars (avec 52,6 % des voix selon les résultats officiels) a été suspendue après que le principal parti d'opposition ait présenté une demande en cour visant à en contester les résultats. En conséquence et par crainte de la violence politique et raciale qui surviendrait advenant sa confirmation, l'entrée en fonction de Bharrat Jagdeo a été annulée.

o Le FMI menace de suspendre l'accord de confirmation signé avec le FMI le 19 avril 2000 et qui avait permis d'allouer des crédits de 304 millions de \$ É.U. à l'**Équateur**, si les congressistes ne parviennent pas sous peu à un consensus permettant d'augmenter les taxes en vigueur dans le pays de 12 à 15 %. Les législateurs s'opposent à une telle mesure et proposent plutôt une réforme fiscale étrange, voulant que les taxes soient augmentées de 12 à 14 % cette année, pour être diminuées de 13 % l'an prochain. Ils s'opposent aussi aux réductions dans les dépenses publiques qui devraient être de l'ordre de 500 millions de \$ si le gouvernement veut équilibrer ses comptes ainsi que l'exige la loi. Si le FMI donnait suite à ses menaces, l'Équateur se trouverait dans l'impossibilité d'obtenir un rééchelonnement d'une dette de 700 millions de \$ É.-U. Les banques étrangères menacent également de suspendre les lignes commerciales estimées à 390 millions de \$. On se rappellera que l'Équateur fut le premier pays à faire défaut, en septembre 1999, sur le remboursement de ses bons Brady et que, depuis lors, le pays a choisi de dollariser son économie en septembre dernier pour échapper à une crise financière et bancaire qui a déjà coûté au gouvernement l'équivalent de 20 % du PIB. Le gouvernement a dû imposer un moratoire sur la dette extérieure de 13,5 milliards de \$ É.-U., dont 6,8 milliards aux banques, 3,5 milliards aux institutions financières internationales et 2,4 milliards au Club de Paris. Véritable camisole de force, la dollarisation a enlevé toute marge de manœuvre aux autorités monétaires et provoqué une crise sociale profonde dans un pays où la plus grande partie de la population vit au dessous du seuil de pauvreté absolue. L'émigration massive, de l'ordre de 1 million de personnes depuis 1998, et le Plan Colombie en déplaçant les activités de la drogue en territoire équatorien ne font qu'ajouter à la situation catastrophique que traverse un pays qui a connu 6 présidents en trois ans, une tentative avortée de coup d'État et une révolte indienne qui laisse encore des traces. Deux signes positifs toutefois : la croissance économique, après avoir chuté de - 7,3 % en 1999, et progressé d'un modeste 1,9 % en 2000, pourrait rebondir cette année ; l'inflation, de plus de 90 % en 2000, devrait être ramenée à des niveaux plus acceptables cette année. Mais tout ceci reste de la prévision.

o **Pérou** : Le Pérou est un autre pays qui traverse une situation difficile. El Niño, la crise asiatique, la crise politique qui a suivi la fuite du président Fujimori, et la détérioration des termes de l'échange expliquent, entre autres facteurs, les problèmes économiques actuels du Pérou. L'économie a malgré tout retrouvé les voies de la croissance, avec une augmentation de 3,6 % du PIB et de 2,3 % du PIB/h en 2000. Les investissements ne sont cependant pas encore au rendez-vous, après avoir baissé de plus de 10 % en 1999. Pas plus que les crédits bancaires. Le taux de chômage à Lima atteint 10,3 % de la population active, contre 9,1 % en 1999 et 8,4 % en 1998. Quant aux salaires réels, ils sont de 10 % inférieurs à ce qu'ils étaient en 1995. Le déficit public est estimé à 3 % du PIB pour l'année 2000, alors que la Loi sur la responsabilité fiscale et la transparence de 1999 a fixé le plancher à 2 %. Le solde de la balance courante reste un autre sujet de préoccupation : - 3 % du PIB en 2000, contre - 3,5 % en 1999 et - 6,4 % en 1998.

Faisant suite à la lettre d'intention qui leur avait été adressée le 6 février dernier, les autorités du FMI ont décidé d'accorder au Pérou un crédit de confirmation d'un an pour un montant d'environ 166 millions de \$ É.-U. et un crédit de trois de 512 millions de \$ É.-U. au titre du mécanisme élargi de crédit. Dans les deux cas, le Pérou n'est autorisé à tirer sur le Fonds que si les circonstances externes l'exigent. Les deux

accords prévoient principalement une réduction des dépenses publiques et une plus grande rigueur dans la collecte des impôts. Les fonds iront principalement à la consolidation du système financier et bancaire en vue de restaurer la confiance des investisseurs, sérieusement ébranlée depuis la vague de scandales politiques soulevée depuis l'affaire Montesinos et la démission télécopiée du Président Fujimori.